

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Attribution du Marché « Travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Régional de Tennis Nord Aquitaine à Bressuire » lots 05, 06 et 07

Décision D-2023-202

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique relatif aux marchés publics, et notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 relatifs à l'appel d'offre ouvert pour les lots suivants : 01, 03a, 03b, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19 et 20 : consultation n° 2023_02_AOO ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique relatif aux marchés publics, et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° relatifs à la procédure adaptée pour les lots suivants : 2, 14 et 15 : consultation n° 2023_02b_MAP3 ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres ;
- **Vu** la décision D-2023-153 en date 27/07/2023 relative à l'attribution des marchés 2023_02_AOO et 2023_02b_MAP3 « Travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Régional de Tennis Nord Aquitaine à Bressuire » lots 1, 2, 3a, 3b, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19 et 20.
- **Vu** la décision D-2023-172 en date du 03/08/2023 relative à l'attribution du marché 2023_02b_MAP3 « Travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Régional de Tennis Nord Aquitaine à Bressuire » lots 14 et 15 ;
- **Vu** l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 12/05/2023 sur le profil acheteur, le BOAMP et le JOUE pour la consultation n°2023_02_AOO ;
- **Vu** l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 12/05/2023 sur le profil acheteur et le BOAMP pour la consultation n°2023_02b_MAP3 ;
- **Considérant** que l'estimation du projet en phase APD est arrêtée à 5 100 000,00 € HT ;
- **Considérant** l'attribution de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 juillet 2023 ;
- **Considérant** que la concurrence a correctement joué ;

DECIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer les lots 05, 06 et 07 du marché n°2023_02_AOO relatif à la « Travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Régional de Tennis Nord Aquitaine à Bressuire » comme suit (les lots de l'opération attribués précédemment sont indiqués pour information) :

N° - Intitulé Lot	Entreprise	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot 1 : DESAMIANTAGE Offre de base	SAS WATT INSTALLATION 6 Rue Lavoisier 79 100 BRESSUIRE SIRET : 533 292 512 00027	78 318,00 €	93 981,60 €
Lot 2 : TERRASSEMENTS - VRD - ESPACES VERTS Offre de base	CHARIER TP Sud, agence de Cerizay Lieu-dit le chézeau, CS 60315 79143 CERIZAY cedex SIRET : 864 800 123 00050	380 078,27 €	456 093,92 €

Lot 3a : FONDATIONS SPECIALES	TEMSOL – Service Activité Fondations 24 Rue Alessandro Volta – Espace Mérignac Phare – BP 40104 33700 MERIGNAC SIRET : 410 619 589 00097	124 690,00 €	149 628,00 €
Offre de base			
Lot 3b : DECONSTRUCTIONS - GROS ŒUVRE	SAS GUICHETEAU ANDRE ZI LA BLAUDERIE 2 14 Rue de l'Avenir - La Flocellière 85 700 SEVREMONT SIRET : 302 135 678 0027	724 361,18 €	869 233,42 €
Offre de base			
Lot 4 : CHARPENTE METALLIQUE - SERRURERIE	BGN 10 rue Jacques Cartier - ZA de Baussais 79 260 LA CRECHE SIRET : 317 354 496 00026	538 294,00 €	645 952,80 €
Offre de base			
Lot 5 : CHARPENTE BOIS - BARDAGE BOIS	SARL CMB ZI Poterie - Rue de Lattre BP 32 036 79 700 MAULEON SIRET : 410 473 144 00013	254 218,54 €	305 062,25 €
Offre de base			
PSE n°1c : Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Est - Salle 1		-15 579,90 €	-18 695,88 €
PSE n°2b : Renforcement de la charpente existante et remplacement du bac acier par un complexe d'étanchéité - Salle 2		142 286,21 €	170 743,45 €
PSE n°4b : Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Sud - Salle 4		-10 239,24 €	-12 287,09 €
PSE n°5a : Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Nord, Sud, Est & Ouest - Salle 5		-76 117,67 €	-91 341,20 €
PSE n°6a : Suppression du bardage bois en façades - Squash		-2 464,70 €	-2 957,64 €
PSE n°7a : Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Nord, Sud, Est & Ouest - Village neuf		-73 789,26 €	-88 547,11 €
PSE n°8a : Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Est - Village existant		-16 967,17 €	-20 360,60 €
Total lot 5		201 346,81 €	241 616,17 €
Lot 6 : COUVERTURE - ETANCHEITE	SAS TEOPOLITUB ZI du Landreau - Villedieu La Blouere 49 450 BEAUPREAU EN MAUGES SIRET : 333 337 590 00025	950 984,74 €	1 141 181,69 €
Offre de base			
PSE 2b : Renforcement de la charpente existante et remplacement du bac acier par un complexe d'étanchéité - Salle 2		56 487,91 €	67 785,49 €
Total lot 6		1 007 472,65 €	1 208 967,18 €
Lot 7 : BARDAGE METALLIQUE	SAS TEOPOLITUB ZI du Landreau - Villedieu La Blouere 49 450 BEAUPREAU EN MAUGES SIRET : 333 337 590 00025	325 693,10 €	390 831,72 €
Offre de base			
PSE n°1b Remplacement de bardage métallique existant en façade Nord et Ouest – Salle 1		38 247,60 €	45 897,12 €
PSE n°1c Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Est – Salle 1		5 201,93 €	6 242,32 €
PSE n°2a Remplacement du bardage métallique existant en façade Nord, Sud, Ouest & Est - Salle 2		26 096,19 €	31 315,43 €
PSE n°3a Remplacement du Bardage métallique existant en façade Nord & Est - Salle3		18 024,43 €	21 629,32 €
PSE n°4a Remplacement du bardage métallique existant en façade Ouest & Est – Salle 4		9 469,56 €	11 363,47 €
PSE n°4b Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Sud -Salle 4		3 031,51 €	3 637,81 €
PSE n°5a Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Nord, Sud, Est & Ouest -Salle 5		6 651,32 €	7 981,58 €
PSE n°7a Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Nord, Sud, Est & Ouest – Village neuf		24 830,49 €	29 796,59 €
PSE n°8a Remplacement du bardage bois par du bardage métallique en façade Est – Village existant		4 250,73 €	5 100,88 €
Total lot 7		461 496,86 €	553 796,23 €
Lot 8 : MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	SARL SMCC ZEI La Reverdière, St Maurice la Fougereuse	146 973,00 €	176 367,60 €

Offre de base	79 150 SAINT MAURICE ETUSSON SIRET : 422 274 647 00029		
Lot 9 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS	SARL MENUISERIE GIRARD 43 Rue du Colombier 79200 LE TALLUD SIRET : 488 464 678 00025	109 099,93 €	130 919,92 €
Offre de Base			
PSE : PSE 7b : Modification de l'office de la salle de convivialité (espace fermé) – Village existant		3 387,69 €	4 065,23 €
TOTAL lot 9		112 487,62 €	134 985,14 €
Lot 10 : DOUBLAGES - CLOISONS - PLAFONDS	CLOCHARD Dolor SAS 2 Chemin Grimaudière 79300 BRESSUIRE SIRET : 492 582 721 00014	69 041,94 €	82 850,33 €
Offre de base			
PSE : PSE 7b : Modification de l'office de la salle de convivialité (espace fermé) – Village existant		1 404,91 €	1 685,89 €
TOTAL lot 10		70 446,85 €	84 536,22 €
Lot 11 : PLAFONDS SUSPENDUS	SARL TREMELO Les Fresnais – Route de Chemillé 49290 CHALONNES SUR LOIRE SIRET : 434 173 282 00014	50 124,73 €	60 149,68 €
Offre de base			
PSE : PSE 7b : Modification de l'office de la salle de convivialité (espace fermé) – Village existant		494,26 €	593,11 €
TOTAL lot 11		50 618,99 €	60 742,79 €
Lot 12 : CARRELAGE - FAIENCE	SARL FAUCHEREAU CARRELAGES 7 allée de la Pépinière BP 142 79303 BRESSUIRE CEDEX SIRET : 452 031 669 00024	46 739,52 €	56 087,42 €
Offre de base			
PSE : PSE 7b : Modification de l'office de la salle de convivialité (espace fermé) – Village existant		750,00 €	900,00 €
TOTAL lot 12		47 489,52 €	56 987,42 €
Lot 13 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	SARL PIERRE GIRARD ZA de la Pazioterie – 2, rue des Bruyères 86 600 COULOMBIERS SIRET : 441 613 635 00024	10 167,54 €	12 201,05 €
Offre de base			
PSE : PSE 7b : Modification de l'office de la salle de convivialité (espace fermé) – Village existant		-760,60 €	-912,72 €
TOTAL lot 13		9 406,94 €	11 288,33 €
Lot 14 : REVETEMENTS DE SOLS SPORTIFS	SAS STTS 40 RUE DU COMMERCE 51350 CORMONTREUIL SIRET : 804 870 830 00010	345 314,17 €	414 377,00 €
Offre de base			
PSE : PSE n°9a Remplacement des clôtures existantes sur les terrains de tennis extérieurs- Courts extérieurs		37 850,00 €	45 420,00 €
TOTAL lot 14		383 164,17 €	459 797,00 €
Lot 15 : TERRAIN SQUASH	MG SPORTS SA 5 RUE DES COURANTS, 17 200 ROYAN SIRET : 481 433 258 00029	62 180,00 €	74 616,00 €
Offre de base			
Lot 16 : PEINTURE	SARL FONTENEAU DECORATION 70 Boulevard de Thouars 79 300 BRESSUIRE SIRET : 383 422 003 00046	34 135,70 €	40 962,84 €
Offre de base			

PSE : PSE 1a : Peinture sur la charpente métallique existante - Salle 1		6 900,00 €	8 280,00 €
PSE : PSE 7b : Modification de l'office de la salle de convivialité (espace fermé) – Village existant		585,16 €	702,19 €
TOTAL lot 16		41 620,86 €	49 945,03 €
Lot 17 : ASCENSEUR	TK ELEVATOR France SAS 6 rue des claveries 49 124 SAINT BATRHELEMY D'ANJOU SIRET : 722 024 742 02764	23 000,00 €	27 600,00 €
Lot 18 : PLOMBERIE - SANITAIRE	SAS Michel BOISSINOT 32 rue de la Poterie 79700 MAULEON SIRET : 492 582 721 00014	55 200 ,00 €	66 240, 00 €
Lot 19 : CHAUFFAGE GAZ - VENTILATION	SAS Michel BOISSINOT 32 rue de la Poterie 79700 MAULEON SIRET : 492 582 721 00014	390 500,00 €	468 600,00 €
Lot 20 : ELECTRICITE - ECLAIRAGE EXTERIEUR - CONTRÔLE ACCES	SAS ONILLON ELECTRICITE 5 rue de l'Atlantique 79250 NUEIL-LES-AUBIERS SIRET : 424 978 666 00024	596 500,00 €	715 800,00 €
variante proposée		-49 564,92 €	-59 477,90 €
PSE : PSE n°10A - Contrôle d'accès - Ensemble du Projet		8 675,14 €	10 410,17 €
TOTAL lot 20		555 610,22 €	666 732,26 €
TOTAL		5 464 755,94 €	6 557 707,13 €

ARTICLE 2 : D'imputer les dépenses sur les budgets concernés

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le **07 SEP. 2023**

**Le Président,
Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU**

Transmis en préfecture le**7 SEP. 2023**.....

Notifié ou publié le**7 SEP. 2023**.....

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet

d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

